



N° : 687 /13

Conakry, le 7 décembre 2013

A

**Monsieur le Ministre  
des Affaires Etrangères et de la Coopération**

**DG.7/3**

**RABAT**

**Objet :** Maroc/Guinée : Note sur les perspectives de développement des relations maroco-guinéennes

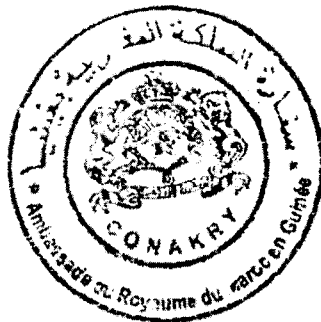
J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, une note de synthèse sur les perspectives de développement des relations maroco-guinéennes.

La note met l'accent sur les changements politique et économique actuels et futurs en Guinée pour conclure à la nécessité d'insuffler à ces relations une dynamique nouvelle à même de consolider les acquis et en favoriser le développement dont elles portent les germes.

Les impératifs de l'émergence ambitionnée par la Guinée et la riche expérience accumulée par notre pays dans sa quête de cet objectif, suggèrent la mise sur pied d'une coopération « intelligente » autour de projets communs.

Il va sans dire que les propositions avancées ne constituent que le prélude au processus de développement des relations entre les eux pays et qu'elles sont sujettes à évolution au gré des événements futurs.

PJ: 04



L'Ambassadeur

Majid HALIM

# RELATIONS MAROCO-GUINEENNES

## Perspectives de développement

- Décembre 2013 -

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Guinée en 1960, ces dernières ont toujours été marquées par le sceau de la fraternité, de la solidarité et du respect mutuel, ce qui a permis aux deux pays d'asseoir les bases d'une coopération multisectorielle par la conclusion d'un certain nombre de conventions et d'accords qu'ils s'emploient à développer au fil du temps.

Cependant, les mutations structurelles et institutionnelles que la Guinée est en train de vivre aujourd'hui interpellent notre pays à s'inscrire dans une nouvelle approche de ses relations avec ce pays frère, en adéquation avec sa stratégie africaine et surtout avec les nouvelles perspectives de coopération et de partenariats qui s'offrent avec ce pays.

En effet, depuis 2010, la Guinée a connu deux échéances électorales qui marqueront aussi bien son histoire politique, que son avenir économique et social, à savoir :

- L'élection présidentielle, le 7 novembre 2010, du premier Chef d'Etat guinéen démocratiquement élu marquant la fin du règne de la junte militaire;
- Les élections législatives, tenues le 28 septembre 2013, marquant la sortie du pays de la période de transition.

Ainsi, dès 2011, la Guinée va s'atteler à remettre de l'ordre dans son cadre macro-économique, ce qui va lui permettre, sous la conduite de son nouveau Président, l'arrêt de la spirale inflationniste, la stabilisation de change du Franc guinéen, l'assainissement des finances publiques et la reconstitution des réserves de change, ce qui a favorisé une progression de la croissance de 3,9% en 2011 et 2012.

Ces progrès ont largement contribué à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) en septembre 2012, soit près de 12 ans après celle du point de décision, ce qui a permis à la Guinée de ramener l'encours de sa dette publique extérieure de 3,2 milliard USD en 2011 à 1,3 milliard USD en 2012 et une réduction appréciable de son service.

Dans le même élan, la Guinée a vu l'organisation en septembre 2012 du Forum économique qui a permis de confronter les solutions guinéennes avec les meilleures pratiques internationales en matière de transformation et de diversification économique de même qu'elle a organisé, à la faveur de la rencontre des bailleurs de fonds à Abu Dhabi, en novembre 2013, une conférence dédiée aux investisseurs et partenaires de la Guinée au cours de laquelle plus de 50 projets ont été proposés dans les domaines prioritaires de l'énergie, des infrastructures, de la santé, de l'agriculture, des mines et du tourisme.

Cette conférence a permis à la Guinée de conclure des projets d'investissement de 5 milliards USD avec le Groupe émirati MUBADALA-DUBAL pour l'exploitation de nouvelles mine de bauxite ; elle lui a permis aussi d'obtenir la promesse de déblocage de fonds d'aide au développement dépassant le 1 milliard USD, notamment de l'E.U (500 M.USD, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> FED), la BID (300 M.USD) et le Fonds saoudien (162 M.USD), soit un total de plus de 6 milliards USD en investissements étrangers qui seront drainés en Guinée à partir de 2014.

Pour consolider ses performances économiques et leur permettre d'avoir l'impact souhaité sur les conditions de vie des populations et la qualité des services publics, le Gouvernement guinéen entend poursuivre les réformes à travers sa « Politique Nationale de Défense et de Sécurité » (PNDS) en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est assignés, à savoir :

- A court terme: l'amélioration du système de santé, de la croissance économique, de la gestion de l'environnement, la gouvernance du secteur de sécurité, la cohésion nationale et la démocratie en général ;
- A moyen terme : l'atteinte des Objectifs du Millénaire de Développement (OMD, NY-2000), l'amélioration des conditions d'exploitation des ressources, le renforcement de l'Etat de droit et la présence du pays sur la scène internationale ;
- A long terme : hisser la Guinée au rang des pays émergents par la consolidation de son unité nationale, l'amélioration de son économie, de sa démocratie et de sa défense et sécurité.

Pour parvenir à ces objectifs, le Chef d'Etat guinéen a déclaré, lors de la présentation du document officiel de la Politique Nationale de Défense et de Sécurité, le 15 novembre 2013, en présence du corps diplomatique accrédité à Conakry, que cet outil n'aura de valeur que lorsqu'il sera mis en œuvre avec la participation, entre autres, des partenaires internationaux de la Guinée.

Il est très significatif de noter que cette invitation de la communauté internationale pour la participation à réalisation de ce projet de société conduit par l'actuel Président élu, est intervenue - sous une forme on ne peut plus solennelle - le jour même où la Cours Suprême allait valider les résultats du scrutin législatif du 28 septembre 2013. Le Président de la République voulait en fait marquer la sortie de la Guinée de la période de transition instaurée depuis les accords d'Ouagadougou du 15 Janvier 2010 et l'inauguration d'une ère nouvelle sous le signe du développement durable et de la coopération internationale.

Il est vrai que la Guinée peine encore à avoir son Assemblée Nationale depuis la validation des résultats du scrutin législatif par la Cours Suprême le 15 novembre 2013, signe d'une crise profonde et persistante dans un pays où l'ethnocentrisme est le maître du jeu politique.

Bien qu'elle ait récusé le verdict de la Cour Suprême et décidé de saisir des instances supranationales (CEDEAO et NU) pour dénoncer ce qu'elle qualifie de « holdup électoral », l'opposition n'a guère le choix que de siéger au sein du futur Parlement au risque de se voir désavouée par la majorité de l'opinion qui serait contre le boycott de l'hémicycle.

De l'autre côté, le RPG, parti au pouvoir, peut s'enorgueillir d'une assise électorale qu'il a eu tout le loisir d'élargir et de consolider pendant 3 ans depuis l'investiture du Président CONDE en décembre 2010, à en juger du score réalisé aux dernières législatives (46% des sièges), comparativement au résultat du suffrage remporté au premier tour de l'élection présidentielle (18%).

Aussi, le regain en puissance du Parti au pouvoir au plan politique et l'entrain économique qu'il a su susciter, grâce à la trame de réformes engagées, avec l'implication de la communauté internationale et le soutien des institutions financières, nous appellent-ils à envisager les relations entre nos deux pays avec plus d'engagement pour leur donner de l'élan et de l'envergure eu égard aux bonnes relations déjà existantes et aux multiples perspectives de coopération qui se profilent à l'horizon au gré des avancées des réformes engagées en Guinée et des fonds d'aide et d'investissement qui lui sont promis.

A cet effet, on peut avancer les propositions suivantes :

1. Concrétisation de la visite d'Etat au Maroc du Président Alpha CONDE dont la rencontre avec Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, en marge de la visite royale à Bamako, a eu un retentissement éclatant parmi les officiels et la population guinéens ;
2. Adaptation du cadre juridique à la nouvelle réalité politique et économique du pays et son renforcement par la conclusion d'accords couvrant de nouveaux espaces de coopération à identifier et à proposer par les deux pays ;
3. Initiation d'une contribution marocaine à la consolidation du rite malékite en Guinée et la fourniture de lots du Saint Coran en version « Warsh » ; la demande en a été formulée par les autorités guinéennes simultanément à l'initiative royale portant sur la formation de 500 Imams maliens ;
4. Activation des engagements et recommandations de la dernière Commission Mixte tenue en août 2012 à Conakry, sachant que la partie guinéenne vient de proposer une réunion d'évaluation ;
5. Actualisation du Protocole de coopération du 2 mai 2012 pour l'intégration dans le système d'enseignement de l'ISCAE-Guinée des innovations pédagogiques adoptées par l'ISCAE-Maroc ;

6. Implication de la communauté d'affaires marocaine dans les projets de développement annoncés par le Gouvernement, en particulier dans les domaines du BTP, de l'agriculture et du tourisme ; la conférence d'Abu Dhabi de novembre 2013 à laquelle la CGEM et Maroc Export ont été invités était une opportunité d'exploration de l'offre guinéenne en termes de projets d'investissement ;
7. Initiation d'une action dans le cadre du développement local en faveur de la commune de Kaloum, vitrine de la Guinée et centre du pouvoir politique du pays ; les conclusions du 4<sup>ème</sup> Congrès de Cités et Gouvernements Locaux Unis tenu dernièrement à Rabat (CGLU, 1-4 octobre 2013) pourrait servir de source d'inspiration pour toute initiative dans ce sens, notamment ses Agendas urbains de Développement post 2015 et d'Habitat III en 2016 ;
8. Stimulation d'une dynamique entre les acteurs et actrices de la société civile marocaine et guinéenne autour d'une thématique de développement dans le domaine de la santé, de l'enfance, de la jeunesse ou autres. Précédemment invitée au Maroc par Son Altesse Royale la Princesse Lalla SALMA en 2011, la première Dame de Guinée, Mme Hadja KABA DJENE CONDE, souhaiterait un geste de soutien de notre pays à l'Association guinéenne PROSMI pour la lutte contre La mortalité maternelle et infantile, dont elle assure la présidence ;
9. Report pour l'exercice 2014 du crédit alloué par le Département au plan d'actions que cette mission avait prévu pour l'année 2013 et qui n'a pas pu être mis à exécution en raison de la situation politique et sociale difficile que le pays a traversé tout au long de cette année.